



ACADÉMIE DE MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Schoelcher, le 15/03/2021

RENTRÉE 2021 : UN CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS DE LA MER EN MARTINIQUE

Initié par Pascal Jan, recteur de l'académie de Martinique, dans le cadre des [projets CAP 2023](#)¹, le projet de Campus des métiers et des qualifications de la mer en Martinique (CMQ2M) a été retenu par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Porté par l'académie de Martinique et soutenu par la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), ce campus envisage :

- Une offre de formation en réseau au bénéfice des jeunes relevant de la formation initiale et continue, des actifs et des adultes en recherche d'emploi, avec notamment comme établissements de référence : le lycée professionnel Raymond Nérès et l'École de Formation Professionnelle Maritime et Aquacole (EFPMA) de Trinité ;
- Un partenariat rénové avec des acteurs du monde de l'entreprise (exerçant dans le champ de l'économie bleue) et de la recherche.

Trois offres de formation seront donc ouvertes dès la rentrée scolaire de septembre 2021 :

- Au lycée Raymond Nérès du Marin :
 - Un baccalauréat professionnel Gestion des pollutions, protection de l'environnement (coloration mer) ;
 - Une 1^{ère} baccalauréat professionnel Logistique (coloration mer)
- Au LPO Nord Caraïbe de Bellefontaine :
 - Un baccalauréat professionnel poissonnier, écailler, traiteur

¹ Le projet CMQ2M était initialement appelé « Institut de l'Économie Bleue et de la Mer » (IEBM)

Contact presse

Cabinet du recteur
Adeline Frontier

Tél. : 0696 85 97 70 / 0596 52 27 27
communication@ac-martinique.fr

Dans le cadre de ce campus, la création d'un internat doté d'un projet pédagogique donnant une priorité forte à l'innovation pédagogique et éducative, à la culture et au sport est également prévue. L'étude de faisabilité de l'opération (dans un bâtiment sis au LP Raymond Nérès) a déjà été lancée par la CTM. Un chantier de désamiantage du site est en cours depuis le 16 octobre 2020. Pour assurer un co-financement de l'opération (État/CTM), un dossier a été transmis au ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, au titre du plan de relance concernant le programme « Internat du XXIème siècle ».

Les ministères de l'Éducation nationale, de l'économie, du travail et de l'enseignement supérieur ont sélectionné 21 nouveaux projets au titre des "campus des métiers et des qualifications", recensés dans un arrêté du 4 février 2021 publié au Journal officiel du 13 mars. Parmi eux, 11 bénéficient de la mention d'excellence, s'ajoutant aux 47 campus d'excellence labellisés en 2020. Le Président de la République Emmanuel Macron avait fixé un objectif de 80 campus de ce type d'ici début 2021 dans la perspective de faire émerger "au moins trois campus d'excellence par région à l'horizon 2022".

Plus d'informations sur :

- L'arrêté du 4 février 2021, publié au Journal officiel le 13 mars 2021, listant les 21 projets retenus par les ministères de l'Éducation nationale, de l'économie, du travail et de l'enseignement supérieur au titre des "campus des métiers et des qualifications" : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043244028>
- Les projets académiques : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/2020-2021/74/7/2020-12-01_Projets_recteur_VNUM_\(1\)_1359747.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/2020-2021/74/7/2020-12-01_Projets_recteur_VNUM_(1)_1359747.pdf)